

Budget 2018 - Ville et Département de Paris - Etat spécial territorial.

11/12/2017

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, le budget 2018 témoigne à nouveau de notre détermination à tenir les engagements pris devant les Parisiens en 2014, ce malgré la contrainte financière renforcée qui pèse sur les finances locales.

A travers ce budget, nous renforcerons notre action pour, dans un même mouvement, améliorer la qualité de vie des habitants et relever les grands défis auxquels est confrontée Paris. C'est en améliorant le service public et en investissant massivement dans l'avenir que nous construisons la ville d'aujourd'hui et de demain, une ville plus inclusive, attractive et durable. D'ailleurs, beaucoup de grandes villes dans le monde, à l'instar de ce que vient de rappeler le haut-commissaire aux droits de l'Homme, travaillent dans cette même direction, et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Notre premier engagement a été et est de ne pas augmenter les impôts des Parisiens. C'est le cas depuis 2014, le taux des impôts directs restera stable en 2018 et, je le rappelle ici, ils sont deux fois inférieurs à la moyenne nationale.

Je tiens fermement à rappeler cet engagement qui prend en compte le poids du coût du logement dans le budget des ménages parisiens. Parfois, j'ai le sentiment que certains critiquent le fait que nous n'augmentons pas les impôts des Parisiens. Je me satisfais vraiment de leur critique et je l'assume, parce que cela tient compte du coût de la vie à Paris et notamment du coût du logement.

Notre second choix politique fort et constant, et à rebours des évolutions constatées notamment au niveau national, est celui de maintenir un important effort d'investissements : 1,7 milliard de crédits de paiement en 2018, ce qui a des effets importants sur l'activité et la capacité de résilience de la collectivité parisienne.

Améliorer le quotidien des Parisiens, en particulier de toutes les classes moyennes qui forment la majorité de la société parisienne et s'accrochent à Paris, c'est d'abord leur permettre de se loger à Paris.

Nous poursuivons pour cela notre politique de logement ambitieuse, afin de permettre une réelle mixité sociale et ceci malgré les ponctions opérées par le Gouvernement sur les bailleurs sociaux. Nous continuerons d'agir avec détermination pour permettre aux familles de la classe moyenne de pouvoir se loger à Paris.

Le développement de l'offre passera également par la transformation de bureaux ainsi que de chambres de bonnes en logements. Nous poursuivrons par ailleurs notre politique de préemption d'immeubles et d'acquisition auprès de grands opérateurs publics, comme nous l'avons fait à l'îlot Saint-Germain dans le 7^e arrondissement où les locaux du ministère de la Défense vont être transformés, notamment en 250 logements sociaux mais aussi en équipements sportifs et en crèche.

Parallèlement, et pour enrayer le phénomène de prolifération non maîtrisée des meublés touristiques, dans le contexte d'un marché excessivement tendu, nous avons aussi proposé au Gouvernement plusieurs outils fiscaux. Je pense que nous avons été entendus, notamment sur une taxe de mobilisation des logements sous-occupés.

Construire une ville plus inclusive, c'est aussi développer une action renforcée dans les quartiers prioritaires avec 25 % du plan d'investissement de la mandature, soit près de 2 milliards d'euros qui leur sont dédiés, 2 milliards d'euros pour les quartiers prioritaires alors qu'ils ne représentent que 20 % de la population parisienne.

Certains secteurs spécifiques bénéficieront aussi de l'ambitieux nouveau programme national de renouvellement urbain.

D'autres opérations urbaines, très localisées, vont contribuer à transformer certains quartiers. Je pense au renouvellement du square Salamandre dans le 20^e arrondissement ou aux requalifications du passage de la Goutte d'Or dans le 18^e arrondissement.

Construire une ville plus inclusive, c'est aussi prendre soin des plus vulnérables. C'est ainsi que nous poursuivrons la mise en œuvre du Pacte de lutte contre la grande exclusion, comme le Plan de mobilisation pour l'accueil des réfugiés. Parce que les familles et les enfants sont notre avenir, ils sont notre priorité ici et maintenant. C'est le sens, en 2018, de l'effort de 200 millions d'euros qui permettra l'ouverture de 1.120 nouvelles places de crèche, le déploiement de nouvelles ludothèques dans l'espace public ou encore l'attention particulière portée aux enfants, et aux enfants les plus fragiles, avec en particulier la création d'un lieu d'accueil "Enfants-parents itinérants", et de deux nouvelles structures innovantes dédiées à l'autisme.

Bien grandir à Paris, mais aussi bien y vieillir. Nous continuerons à aider les près de 250.000 bénéficiaires des dispositifs municipaux en déployant les Maisons des aînés et des aidants, engagement de campagne, chers collègues, et en mettant en œuvre la stratégie parisienne "Handicap, inclusion et accessibilité universelle".

Seront ainsi créés, d'ici la fin du mandat, 376 places en établissement et 270 places de services médico-sociaux. 14,5 millions d'euros seront dédiés, en 2018, au Plan de mise en accessibilité de l'ensemble des équipements publics.

Pour améliorer l'accès aux soins, la Ville poursuit son action en matière de modernisation et d'ouverture au public de ses établissements de santé. L'année 2018 verra ainsi le lancement de travaux des centres des rues de l'Épée de bois dans le 5^e arrondissement et de Volta, dans le 3^e arrondissement, le déploiement de 1.000 défibrillateurs sur la voie publique ou encore la montée en puissance du dispositif "Paris Med", soutien à l'installation de professionnels libéraux de santé.

Parce que vivre mieux, c'est respirer mieux, nous donnerons bien sûr les moyens, dès 2018, de mettre en œuvre notre Plan Climat qui, à hauteur de 400 millions d'euros, permettra de faire de Paris une ville neutre en carbone et utilisant 100 % d'énergies renouvelables d'ici à 2050.

Pour atteindre cet objectif, nous utiliserons bien sûr le levier des transports publics, même si nous n'en avons pas la compétence directe. Les prêts de 190 millions d'euros d'investissement qui leur seront consacrés nous permettront de poursuivre l'extension et l'amélioration du réseau de transport collectif avec notamment le tramway T3, les lignes 11 et 14 du métro, et le bus Mobilien.

Je tiens à rappeler que ces 190 millions d'euros d'investissement viennent en plus des 384 millions d'euros de subventions au S.T.I.F. que nous versons chaque année, et ces 190 millions d'euros d'investissement contribuent notamment à l'élaboration du Grand Paris Express pour lequel nous avons contribué en tant que ville et département, au-delà de la contribution au S.T.I.F.

Nous continuerons bien sûr également à pousser notre avantage dans le domaine des circulations douces avec toujours davantage de pistes cyclables, de stationnements pour les vélos et de zone 30. Le plan que nous avons voté de 150 millions d'euros d'investissement sur le Plan Vélo est un plan qui est en train de s'accélérer, et cette année sera vraiment une année Plan Vélo que nous concrétisons.

C'est donc très concrètement que nous lutterons contre la pollution de l'air et que nous adapterons la ville à l'élévation des températures, aussi avec la rénovation de 4.500 logements par an, avec le contrat de performance énergétique des écoles ou encore avec l'ouverture de 30 hectares d'espaces verts supplémentaires. Nous continuerons à faire du combat contre le changement climatique un combat pour la qualité de vie.

Améliorer la qualité de vie des Parisiens, c'est aussi leur permettre de vivre dans une ville propre et apaisée. En consacrant 500 millions d'euros par an à la propreté, et grâce à la mobilisation des 5.000 éboueurs, Paris se donne les moyens de relever ce défi majeur, mais aussi de le relever, ce qui est nouveau, avec les Parisiens eux-mêmes.

C'est dans cet esprit que nous avons lancé sept conférences de citoyens dans les arrondissements au cours des derniers mois. La conduite et la restitution de leurs travaux sont venus bousculer nos analyses, vivifier nos réflexions et, au terme de cette expérience participative très enrichissante, il apparaît clairement que si la propreté est le problème de tous, notre politique doit faire place à la solution de chacun. Ce sera d'ailleurs le cas au mois de février où les résultats des conférences de citoyens seront présentés et débattus en Conseil de Paris en leur présence. C'est donc en faisant place aux solutions des Parisiens que nous accentuerons les efforts de la Municipalité.

En 2018, un nouveau marché d'appui et de nettoyage permettra de renforcer l'entretien des espaces occupés par des personnes à la rue, le nettoyage des marchés à la sauvette et l'enlèvement des dépôts sauvages dont nous savons qu'ils pèsent beaucoup, notamment dans les quartiers populaires.

Toutes ces actions pourront par ailleurs s'appuyer sur des moyens humains renforcés dans la lutte contre les incivilités qui est une préoccupation majeure des Parisiens et un enjeu essentiel du "vivre ensemble".

Ainsi, la nouvelle Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection, devenue pleinement opérationnelle, développera son action au plus près des réalités de chaque arrondissement. L'accueil d'environ 1.900 agents de la Préfecture de police, dans le cadre des transferts de compétences prévus par la loi sur le statut de Paris, permettra de renforcer ces missions.

Parce que bien vivre à Paris, c'est pouvoir y grandir et s'y construire, nous consacrerons, en 2018, des moyens renouvelés en direction de la jeunesse, près de 2 milliards d'euros d'ici 2020.

Cette politique s'articule autour des écoles qui sont chacune au cœur de leur quartier et au cœur du quotidien des Parisiens. A chaque école construite, c'est un plan d'avenir qui s'ouvre, c'est une parcelle de vie qui prend vie. C'est ce que nous attendons de la création des deux écoles à Clichy-Batignolles, une école polyvalente à Chapelle International, un établissement de douze classes rue Championnet dans le 18^e ou encore d'un établissement de huit classes à Paris Rive gauche.

D'autres établissements font l'objet de constructions ou de rénovations importantes, comme l'école maternelle Erlanger dans le 16^e arrondissement, le groupe scolaire Saint-Merri le 4^e arrondissement, l'école élémentaire avenue Gambetta dans le 20^e arrondissement, l'école maternelle rue Fessart dans le 19^e arrondissement, le groupe scolaire Kuss dans le 13^e arrondissement, ou encore l'école maternelle rue de Picpus dans le 12^e arrondissement.

En nous concentrant sur les établissements qui rencontrent le plus de difficultés, nous poursuivons l'opération "Tous mobilisés" en partenariat avec le Rectorat de Paris, que je tiens à saluer et à remercier tout particulièrement ici, et notamment le Recteur Gilles PECOUT.

Quatorze établissements scolaires verront l'ensemble des acteurs concernés se réunir pour lever les difficultés, les unes après les autres, et inverser leur tendance. Au groupe scolaire Lamoricière dans le 12^e arrondissement, au collège Méliès dans le 19^e arrondissement ou au collège Pierre-Mendès-France dans le 20^e arrondissement, l'école cessera d'être le problème pour devenir la solution.

S'agissant des bâtiments universitaires, nous livrerons le campus Charles V dans le 4^e arrondissement et le bâtiment Méhari dans le 10^e arrondissement, avec le même souci de multiplier les lieux de transmission et de partage.

Bien vivre à Paris, c'est également accéder librement à la culture et au sport qui doivent pouvoir se déployer toujours davantage dans l'espace public et à destination du plus grand nombre. C'est le sens de l'ouverture de nouveaux équipements de proximité, comme la bibliothèque Davout-Lagny ou les gymnases Tolbiac, Chevaleret et Batignolles. En cette première année de préparation de l'accueil aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024, les Championnats d'Europe de handball féminin et les Gay Games Paris 2018 seront des temps de mobilisation populaires qui compléteront l'action municipale en faveur du développement et de la pratique sportive.

Enfin, en 2018, nous travaillerons à renforcer l'attractivité globale et locale de Paris ville-monde. Nous soutiendrons notre très riche écosystème de l'innovation en permettant en particulier à tous les collégiens, lycéens et étudiants de se former au codage, avec la création, au cœur de Paris, aux Halles, d'une école du numérique. Du codage, de la création s'intègrent dans ce grand effort de démocratisation de l'excellence numérique auquel concourent déjà les dispositifs "ParisCode" et "Paris cité des Makers". Ce dynamisme nourrira celui des petits commerces et des artisans de proximité, qui sont souvent des inventeurs au quotidien et des inventeurs du quotidien. Comme vous le voyez, ce budget 2018 est résolument tourné vers les Parisiens, pour lesquels nous mettons en œuvre nos priorités de mandature.

Malgré les incertitudes entourant encore certaines intentions du Gouvernement, les contraintes qu'il devrait imposer aux collectivités en dépenses et la croissance continue de notre contribution à la péréquation viennent à nouveau, bien sûr, limiter les ressources de la collectivité parisienne en fonctionnement. Je vous rappelle que Paris a déjà perdu 1,2 milliard d'euros de ressources depuis 2010, sous le double-effet de la baisse des dotations et de la hausse de la péréquation. Cela concerne trois gouvernements, donc on ne pourra pas nous soupçonner de viser tel ou tel en particulier.

Ce double-mouvement s'ajoute aux dépenses incompressibles liées à notre statut de ville-capitale et de ville-monde, qui s'accompagne aussi de charges dites de centralisation. Ce sont ainsi plus de 700 millions annuels d'euros qui sont consacrés aux missions bénéficiant non principalement aux Parisiens, du fait de ces charges de centralité. Notre stratégie budgétaire constante nous permet de faire face à cette contrainte financière renforcée. Celle-ci repose tout d'abord sur une démarche de sobriété de nos dépenses de fonctionnement et d'une logique d'investissement.

Cette stratégie nous permet de limiter l'évolution de nos dépenses de fonctionnement à 1 %, hors péréquation, grâce à un travail fin d'évaluation de chacune de nos politiques publiques. Nous nous attachons notamment à identifier les économies les plus pertinentes, qui ne remettent pas en cause les services publics offerts aux Parisiens. Dans un contexte de contraintes renforcées, cette maîtrise de l'évolution des dispositifs existants permet de développer de nouveaux services aux Parisiens. La maîtrise des charges à caractère général comme la progression contenue de la masse salariale à 1,1 % contribuent à ce mouvement, tout en nous permettant de réaffirmer nos priorités de mandature.

Cette stratégie de maîtrise des dépenses de fonctionnement, associée à une forte mobilisation des recettes de fonctionnement, permet à la collectivité d'assurer cette année encore un niveau élevé d'épargne brute à hauteur de 545 millions d'euros. La valorisation de notre patrimoine permet en outre d'inscrire 620 millions d'euros de recettes d'investissement, nous permettant d'autofinancer plus de 69 % - plus de 69 % ! - d'autofinancement de nos dépenses d'investissement, qui s'élèvent à 1,7 milliard cette année.

Cette gestion sérieuse, professionnelle nous permet à nouveau en 2018 de limiter le recours à l'endettement et de conserver un taux d'endettement bien inférieur à la moyenne des grandes métropoles.

Je tiens à remercier tout particulièrement Emmanuel GRÉGOIRE et Christophe GIRARD pour leur engagement dans des missions qu'ils assurent depuis quelques mois et qui nous permettent aujourd'hui de réaliser nos priorités. Je veux saluer la solidarité sans faille de tout l'Exécutif, tous les adjoints de tous les groupes de la majorité, que je tiens à saluer et à remercier tout particulièrement. Ce travail n'est pas facile, il n'est pas simple, il supposait que nous puissions échanger de façon directe, ouverte, sans tabou et que nous puissions ensemble voir quel était l'intérêt des Parisiens, et c'est ce qui nous a guidés. Mais je veux aussi remercier l'administration parisienne, Madame la Secrétaire générale, l'ensemble de l'équipe autour de vous, l'ensemble des directeurs, et aussi des cabinets, de nos collaborateurs. Je peux dire, et je suis très fière, qu'à Paris, il y ait une équipe d'élus rassemblés, unis et une équipe de professionnels de l'administration qui nous aide à surmonter tous les défis avec professionnalisme et avec compétence.

Dans un monde en mutation, prendre soin du présent, c'est préparer l'avenir. Inversement, relever les défis de demain, c'est aussi améliorer très concrètement les conditions d'existence des Parisiennes et des Parisiens, ici et maintenant. Sacrifier l'un à l'autre serait irresponsable et néfaste, pour Paris comme pour ses habitants. Ce sont donc ces convictions qui ont présidé à l'élaboration de ce budget ; ces convictions et ce professionnalisme.

Je vous remercie.